

<http://jesuschristenfrance.fr/la-nation-comme-lieu-d-exercice-de-la-charite/article/s-unir-pour-defendre-ce-monument-de-civilisation-et-de-liberte-qu-est-la-france>

# S'unir pour défendre ce monument de civilisation et de liberté qu'est la France

- La nation comme lieu d'exercice de la charité -



Date de mise en ligne : mardi 11 mai 2021

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

## **Il est maintenant plus que temps que tous les français, catholiques ou non, qui aiment leur pays et sa culture, sachent s'unir pour défendre ce monument de civilisation et de liberté qu'est la France**

« En ce mois de mai, mois de Marie, au cours duquel notre Saint Père, le Pape François nous encourage à courir le marathon de la prière pour la fin de la pandémie de Covid 19, il ne faudrait pas pour autant oublier le crétinisme, qui certes ne tue pas, mais altère considérablement les facultés mentales. Aussi ne m'y référerai-je que comme à une pathologie liée, selon les médecins à un mauvais fonctionnement de la glande thyroïde, faisant quelquefois apparaître des goitres. L'iode semble être la base des remèdes, moins cher que les traitements officiels proposés pour la Covid, retirés du marché aujourd'hui, et bien entendu les vaccins ! Je me garderai donc d'imiter le capitaine Haddock de Tintin en utilisant le mot crétin dans un sens contraire à la charité chrétienne. J'en parlerai avec toute la compassion nécessaire, due à une maladie qui brouille le jugement. Puisse l'iode se répandre en abondance ! Avec les vitamines D et A et le fer !

Alors nul doute que le crétinisme n'ait précédé de plusieurs longueurs l'épidémie de Covid. Les altérations de jugement que cette maladie provoque ont certainement un lien avec la manière dont nos institutions se sont effondrées depuis plusieurs années et la façon dont a été traitée la pandémie. Le marathon de prières aurait dû commencer plus tôt. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Et ce d'autant plus que la politique du gouvernement français a cherché à empêcher la religion de jouer son rôle normal dans une pandémie de cette ampleur. Les mourants n'ont pu être assistés par des prêtres pour des raisons sanitaires, et l'on a même osé gêner les services funèbres catholiques pour accompagner les familles dans le deuil. Et tout cet ensemble anti catholique n'est pas terminé. Le crétinisme persiste !

Mais la lumière vient, on nous l'a promis parce que nous avons été bien obéissants ! C'est en fait comme « une obscure clarté qui tombe des étoiles. ». Quelle belle espérance en effet que d'entendre une sorte de soviet suprême, politico-médical, lever des interdictions, pas toujours très cohérentes ? Et dans le même temps, voir l'Etat faire passer en force la loi liberticide pour conforter les valeurs de la République, et une autre loi plus détestable encore, parce que relevant du crime contre l'humanité, sous le titre hypocrite de loi de bioéthique.

La première loi est, dans l'état actuel des choses, simplement dangereuse, mais c'est déjà beaucoup ! Elle ouvre la porte à des discriminations inquiétantes, inacceptables de la part d'un État qui se veut laïc. Il détourne la loi de 1905 de son but, au moment où le Parlement l'adopta il y a un peu plus d'un siècle. Si en effet, Aristide Briand voulait un État laïc, il n'en déduisait pas pour autant une société sans référence spirituelle ! Cela dit, un tel avenir était-il envisageable ?

Le laïcisme sectaire de l'actuel gouvernement justifie la condamnation de cette loi de séparation par Pie X en 1906, et sa confirmation par Pie XI en 1924, malgré un accord juridique sur les associations diocésaines en 1924. Il y eut alors autant par le Saint Siège que par le gouvernement de la République des manifestations très claires et sincères d'apaisement, et ce, malgré la juste condamnation de la loi de 1905, inacceptable en doctrine catholique. Mais, la force de la puissance morale du Saint Siège lui permet de savoir subir une épreuve, dans le but de ne pas porter atteinte à l'unité d'un peuple, surtout le peuple français. De cela, les dirigeants politiques et religieux de 1924 étaient conscients, ils connaissaient le passé catholique de la France, toujours présent en leur temps, malgré les persécutions. Mais ceux d'aujourd'hui, surtout parmi les politiques, sont amnésiques. Leur loi pour conforter les valeurs de la République en est un triste exemple. Autre conséquence du crétinisme !

La loi de bioéthique est d'une autre nature. Elle place ses concepteurs parmi les auteurs de crimes contre l'humanité. Tous les catholiques qui approuveront cette loi, quel que soit leur rang dans la société ou dans l'Eglise doivent savoir qu'au moment même de leur vote, pour les uns, ou de leur signature pour la promulgation de cette loi, et pour d'autres, quand ils l'approuveront d'une manière ou d'une autre, et pire l'appliqueront, seront excommuniés par l'Eglise catholique, soit comme apostats, soit comme pécheurs publics ayant enfreint en toute connaissance de cause le droit canon concernant la collaboration active au crime d'avortement.

Et je ne cite qu'une conséquence de cette excommunication automatique (l'Eglise n'a pas besoin de la prononcer), en latin « latae sententiae. » : le refus des honneurs des funérailles chrétiennes. Sauf bien entendu un jugement contraire de l'évêque concerné, seule autorité compétente en la matière. Car l'avis que je donne n'est que personnel. Mais d'autres le partagent, et leur nombre augmente et augmentera, surtout si par notre marathon de prières l'épidémie de crétinisme cesse, à la suite de celle de la Covid.

Enfin, et pour conclure sur la gravité du désespoir dans lequel se trouve le peuple français, je ne puis passer sous silence le manifeste de plusieurs de nos militaires, exprimant leur désarroi, peut-être maladroitement, mais étalant au grand jour un malaise réel, qui est aussi celui de la police, quand elle pointe du doigt l'attitude de certains magistrats. Mon commentaire se bornera à une citation de Thucydide, historien athénien, mort vers 400 avant JC, reproduite par l'Association de soutien à l'armée française, à propos de cette affaire « Une Nation qui fait une grande distinction entre ses érudits et ses guerriers verra ses réflexions faites par des lâches et ses combats menés par des imbéciles. ». Encore le crétinisme ! Comme l'a écrit l'historien Pierre Nora « Aujourd'hui, la France se sait un futur mais elle ne voit pas d'avenir. » Son frère Simon, que j'ai eu l'honneur de connaître quand il dirigeait l'ENA, regrettait le manque de culture religieuse de ses élèves. Je le rappelle simplement, car je l'ai déjà dit et écrit !

Il est maintenant plus que temps que tous les français, catholiques ou non, qui aiment leur pays et sa culture, sachent s'unir pour défendre ce monument de civilisation et de liberté qu'est la France. Il est urgent de se rassembler pour garder l'originalité et la grandeur française ! Si vous en doutez, lisez le discours du Président Georges Pompidou pour le bicentenaire de la naissance de l'empereur Napoléon en 1969 à Ajaccio, et comparez au discours du président Emmanuel Macron en 2021 pour le bicentenaire de sa mort !

Mais surtout, méditez la remarquable homélie de Monseigneur Antoine de Romanet, évêque aux armées, prononcée, le 5 mai dernier, jour de la mort de l'empereur, en sa cathédrale Saint Louis des Invalides, qui a su avoir la lucidité et le courage de défendre la mémoire d'un Chef d'Etat comptant parmi les plus remarquables que la France ait connus, parce qu'entre autre, il avait su mettre fin à dix ans de guerre civile et religieuse, et rétablir l'Eglise catholique à la place qu'elle doit avoir en France. Il le fit sans porter atteinte à la liberté des non-catholiques, en tenant compte de ce qui s'était passé, la révolution française, autrement dit de ce que la providence divine avait mystérieusement permis. Très forte et très puissante homélie, ayant le courage de se dresser contre les modes de ce triste début de vingt et unième siècle. L'évêque est en effet

allé à l'essentiel pour le pasteur, successeur des apôtres qu'il est : l'homme devant la mort, et il cite les paroles mêmes de l'empereur :

« Quelle différence entre la destinée prochaine de Napoléon et celle de Jésus-Christ ! Quel abîme entre ma profonde misère et le règne éternel du Fils de Dieu ! Avant même que je sois mort, mon oeuvre est détruite, tandis que le Christ, mort depuis dix huit siècles, est aussi vivant qu'au moment de son ministère... Plus j'y pense, plus je suis absolument persuadé de la divinité de Jésus-Christ. »

Là, il n'y a aucune ombre de crétinisme ! Il n'y a que la grandeur de la vérité !

Un grand merci pour cette belle homélie à Monseigneur l'évêque aux armées, paroles qui furent le grand écho catholique de la voix de nos sages de l'Institut de France.

La marche consulaire a inauguré mes propos. Elle les clôt car, vous l'avez compris, mon exhortation à retrouver au plus vite une France , aimable aux Français , et utile au monde se veut un hommage à Napoléon 1er, empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin et Médiateur de la Confédération suisse, à qui Dieu fit la grâce de mourir humblement, en digne fils de l'Eglise catholique, muni de ses derniers sacrements »

Site source :

[Michel Viot](#)